

PRORoger MA QUALIFICATION DE CLASSE PAR EXPERIENCE

FCL.740.A

b) Prorogation des qualifications de classe monopilote monomoteur

1) Qualifications de classe d'avion monomoteur à piston et qualifications TMG. Dans le cas d'une prorogation de classe d'avions monopilotes monomoteur à piston ou de qualifications de classe de TMG, le candidat devra :

(ii) au cours des 12 mois qui précèdent la date d'expiration de la qualification, accomplir 12 heures de vol dans la classe pertinente, avec :

- 6 heures en tant que PIC,
- 12 décollages et 12 atterrissages, et
- 1 vol d'entraînement d'au moins 1 heure avec un instructeur de vol (FI) ou un instructeur de qualification de classe (CRI). Les candidats seront exemptés de ce vol s'ils ont réussi un contrôle de compétences pour la qualification de classe ou de type ou un examen pratique pour toute autre classe ou tout autre type d'avion.

Mise à jour de l'expérience

Merci de renseigner votre expérience totale sur avion et votre expérience totale commandant de bord sur avion :

- Expérience totale sur avion (en heures) :

- Expérience totale CDB sur avion (en heures) :

Proroger

Retour

Qualification

SEP terrestre

Fin de validité

31/10/2020

Déclaration conforme à mon carnet de vol et aux carnets de route

Expérience acquise sur avion monomoteur à pistons ou sur moto-planeur

Expérience globale entre le 01/11/2019 et le 31/10/2020

 h

Expérience CDB entre le 01/11/2019 et le 31/10/2020

 h

Nombre de décollages entre le 01/11/2019 et le 31/10/2020

Nombre d'atterrissages entre le 01/11/2019 et le 31/10/2020

Vol d'entraînement avec instructeur Test sur une autre qualification

Vol d'entraînement avec instructeur

Date du vol

 

Durée du vol

 h

Type Instructeur

 

Numéro d'Instructeur

Rechercher Instructeur

[Info](#)

Nom Prénom Instructeur